



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Budget rectificatif n°1 au Budget Initial 2024 –
Fondation Catalyses.**

Conseil d'administration du 11 mars 2024

Délibération 2024/03/CA-084

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 719-51 et suivants et l'article R. 719-66 ;

Vu les articles L.719-12 et R.719-194 à R.719-205 du code de l'éducation régissant les fondations universitaires ;

Vu l'article R.719-201 du code de l'éducation précisant que le budget et le compte financier de la fondation universitaire sont annexés à celui de l'établissement ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Vu la note conjointe du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 19 janvier 2024 précisant la présentation du compte financier 2023 de la fondation universitaire ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et notamment son article 31 ;

Vu la délibération n°2023/12/036 du conseil d'administration du 11 décembre 2023 portant approbation du budget initial 2024 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 :

- ARRÊTE les autorisations budgétaires de la fondation suivantes :

- 94 453 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 17 602 € personnel
 - 76 851 € fonctionnement et intervention



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- 94 453 € de crédits de paiement dont :
 - 17 602 € personnel
 - 76 851 € fonctionnement et intervention
- 94 453 € de prévisions de recettes
- 0 € de solde budgétaire

Article 2 :

- VOTE les prévisions comptables suivantes :

- 0 € de variation de trésorerie
- 337 € de résultat patrimonial
- 0 € de capacité d'autofinancement
- 0 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Toulouse, le 11 mars 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de
Région académique et publication :

.....14 mars 2024.....

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Université TOULOUSE 3 Paul Sabatier
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2024
TABLEAU 2 - Autorisations budgétaires
BUDGET ANNEXE FONDATION CATALYSES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Désignation	Dépenses								Recettes				
	Compte financier 2023		BI 2024		APRES BR1 2024		Ecart entre le BI 2024 et le BR1 2024		Compte financier 2023	BI 2024	APRES BR1 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR1 2024	Désignation
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	RE	RE	RE	RE	
Personnel	82 631	82 631	17 602	17 602	17 602	17 602	0	0	9 255	94 453	94 453	0	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>									0				Subvention pour charges de service public
									0				Autres financements de l'Etat
									0				Fiscalité affectée : CVEC
									0	0	0	0	Autres financements publics
									9 255	94 453	94 453	0	Recettes propres
Fonctionnement	32 705	51 474	76 851	76 851	76 851	76 851	0	0					
Investissement	0	0											
									0	0	0	0	Recettes fléchées **
									0,0				Financements de l'Etat fléchés
									0,0				Autres financements publics fléchés
									0,0				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	115 336	134 105	94 453	94 453	94 453	94 453	0	0	9 255	94 453	94 453	0	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (EXCEDENT)									-124 850	0	0	0	Solde budgétaire (DEFICIT)

Université TOULOUSE 3 Paul Sabatier
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2024
TABLEAU 4 - Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR1 2024	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecart entre le BI 2024 et le BR1 2024	
Solde budgétaire (déficit) *	-124 850	0	0	0	0	0	0	0	Solde budgétaire (excédent) *
	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	0	0	0	0	
		0	0	0				0	
				0				0	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ;	0			0	0			0	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ;
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	0	0	0	0	0	0	0	0	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements en comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	0	0	0	0	0	0	Autres encaissements en comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	-124 850	0	0	0	0	0	0	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie (Abondement)	0	0	0	0	0	0	0	0	Variation de trésorerie (Prélèvement)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>		0	0	0	0	0	0	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	0	0	0	0		0	0	0	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS (= FINANCEMENTS)	-124 850	0	0	0	0	0	0	0	TOTAL DES FINANCEMENTS (= BESOINS)

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ****

Université TOULOUSE 3 Paul Sabatier
BUDGET RECTIFICATIF n°1 2024
Tableau 6 - Situation patrimoniale
BUDGET ANNEXE FONDATION CATALYSES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024	PRODUITS	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024
Personnel	70 724,38	17 602,00	17 602,00	-	Subventions de l'Etat		-	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				-	Fiscalité affectée		-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	24 551,52	77 188,00	77 188,00	-	Autres subventions	-	-	-	-
Intervention (le cas échéant)				-	Autres produits	138 504,72	94 453,00	94 453,00	-
TOTAL DES CHARGES (1)	95 275,90	94 790,00	94 790,00	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	138 504,72	94 453,00	94 453,00	-
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	43 228,82	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	337,00	337,00	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	138 504,72	94 790,00	94 790,00	-	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	138 504,72	94 790,00	94 790,00	-

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	43 228,82	-337,00	-337,00	0,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	336,74	337,00	337,00	0,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00	0,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0,00	0,00
- produits de cession d'éléments d'actifs				0,00
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs				0,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	43 565,56	0,00	0,00	0,00

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024	RESSOURCES	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	-	Capacité d'autofinancement	43 565,56	0,00	0,00	0,00
Investissements			-	-	Financement de l'actif par l'État				0,00
Remboursement des dettes financières			-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	-	-	-	Autres ressources				0,00
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	43 565,56	-	-	-	Augmentation des dettes financières				0,00
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	43 565,56	0,00	0,00	0,00
					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2023	APRES BI 2024	APRES BR1 2024	Ecarts entre le BI 2024 et le BR1 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	43 565,56	0,00	0,00	0,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	11 501,77	0,00	0,00	0,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	32 063,79	0,00	0,00	0,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	666 395,62	549 930,00	666 395,62	116 465,62
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 6 332,41	-17 834,00	-6 332,41	11 501,59
Niveau final de la TRESORERIE	672 728,03	567 764,00	672 728,03	104 964,03

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"